



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex

Rez de chaussée avant l'ascenseur

03 26 88 25 53 [51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org) <http://sections.se-uns.org/51/>



## SE-UNSA Marne

### Flash infos du 8 janvier 2010



Toute l'équipe du SE-UNSA de la Marne vous souhaite une année 2010 solidaire et personnellement aboutie !

*Merci d'afficher la pièce jointe*

#### **1/ Evaluations CE1-CM2 2010**

#### **2/ Préparation de la carte scolaire**

#### **3/ Action : mouvement de grève le 21 janvier**

#### **4/ Formation des enseignants : maquettes des concours**

#### **1/ Evaluations CE1-CM2 2010**

Calendrier	CM2	CE1
Distribution des livrets	Du 13 au 15 janvier	11, 12 et 14 mai
Passation des épreuves	Du 18 au 22 janvier	Du 17 au 21 mai
Corrections	Du 25 au 29 janvier	Du 25 au 28 mai
Remontée des résultats	Du 28 janvier au 17 février	Du 27 mai au 16 juin
Information des parents	Du 1 <sup>er</sup> au 5 février	Du 30 mai au 4 juin
Publication des résultats	24 février	21 juin

#### **Les modifications par rapport à 2009**

- Suppression d'un certain nombre d'items correspondant à des compétences de fin CM2
- Modification d'un certain nombre d'items pour évaluer des compétences nouvelles.
- Ajout d'un code pour non-réponse (qui permet de n'évaluer que ce qui a été travaillé en classe)
- Modification de l'application locale permettant un calcul pour chaque élève sur la base du nombre réel d'items effectués.
- Modification de l'application nationale pour permettre un travail par item au niveau des circonscriptions

**La position du SE-UNSA :** Le SE-UNSA continue à penser que **les objectifs de ces évaluations restent confus**. Les modalités ne permettent **pas une évaluation fine** des compétences des élèves et **ne peuvent pas réguler l'action pédagogique** des enseignants. Elles sont très lourdes, si leur objectif réel est un pilotage global du système éducatif. Une évaluation sur échantillon représentatif serait suffisante.

Pour autant, les principaux reproches adressés au protocole ont été pris en compte par le ministère, dans la mesure où seuls les items portant sur des compétences travaillées pourront être renseignés. La date de passation en CM2 (janvier) est certes critiquable, mais une évaluation CM2 en mai-juin présente des risques à éviter à tout prix : transformation des évaluations en examen d'entrée en 6<sup>ème</sup> ou utilisation des résultats pour évaluer la valeur professionnelle des enseignants.

Le ministère a renouvelé son engagement à ne pas communiquer les résultats école par école.

La situation est moins critique que l'an dernier. Le SE-UNSA a donc décidé de ne pas lancer de consigne de boycott.

**La lettre commune :** Pas de consigne de boycott mais une démarche commune aux 3 principaux syndicats du 1<sup>er</sup> degré, sous la forme d'une lettre au ministre, lui demandant la remise à plat du dispositif et l'ouverture d'une concertation sur ce sujet.

Lettre en pièce jointe sur notre site + infos complémentaires : → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article346>

#### **2/ Préparation de la carte scolaire**

Envoyez-nous dès à présent les doubles des documents concernant vos prévisions d'effectifs rentrée 2010 (par mail si possible). N'hésitez pas à ajouter les commentaires que vous pensez nécessaires dans le but de pondérer les données uniquement chiffrées.

#### **Rappel des seuils d'ouverture ou fermeture possibles**

I - ECOLES SITUÉES EN SECTEUR D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Ecoles maternelles et élémentaires : 25.

II - ECOLES MATERNELLES : 30.

III - ECOLES ELEMENTAIRES ET PRIMAIRES

A) Ecoles à 2, 3 ou 4 classes : 25. B) Ecoles à 5 classes et plus : 27.

### **3/ Action : mouvement de grève le 21 janvier** Nous serons tous en grève le 21 janvier !

Les conditions de la rentrée 2010 sont maintenant connues. Le gouvernement persiste dans sa logique destructrice. L'éducation nationale paie un lourd tribut au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux : en trois ans, **plus de 50.000 emplois auront été supprimés.**

Au moment où l'Etat réussit à trouver 3 milliards pour les restaurateurs, il fait payer une addition particulièrement salée à l'éducation nationale.

- Les **16000 postes en moins** vont contribuer à aggraver la dégradation des conditions de travail
- La réforme du recrutement au niveau master permet aujourd'hui au gouvernement de supprimer massivement des moyens d'enseignement dans les écoles, les collèges et les lycées.

\***Dans le premier degré**, 9182 emplois de stagiaires disparaissent. A raison d'un quart temps devant les élèves, ce sont **2300 équivalents temps pleins** qui sont supprimés.

\***Dans le second degré**, les établissements vont perdre l'apport des demi-services effectués par 6733 stagiaires, soit **3366 équivalents temps pleins.**

**Dans l'académie de Reims ce sont 55,75 emplois qui vont disparaître dans le 1er degré et 225 dans le second degré. La répartition entre les départements n'est pas connue à l'heure actuelle.**

- La politique de déssectorisation a pour effet de marginaliser les établissements les plus fragiles. C'est tout l'investissement éducatif des équipes qui est mis à mal, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire.

Cette politique de gestion comptable va à rebours de ce que la profession revendique pour le système éducatif : un investissement dans l'Education

**Le SE-UNSA appelle donc les personnels à participer à la grève le 21 janvier pour dénoncer :**

- l'insuffisance des moyens accordés aux écoles, collèges et lycées pour la rentrée 2010
- la déssectorisation qui ghettoïse les établissements et renforce la ségrégation sociale
- la dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants
- une réforme de la formation des futurs personnels d'enseignement et d'éducation au rabais qui ne les prépare pas à l'exercice de leur métier
- des propositions de revalorisation du métier d'enseignant très en deçà des attentes des personnels

Toutes les modalités de déclaration d'intention de grève et informations complémentaires vous seront données dans les jours qui viennent. → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article345>

### **4/Formation des enseignants : maquettes des concours**

Les nouveaux concours vont se mettre en place pour la session 2011. Cela veut dire que cette année 2010 va voir se dérouler deux sessions de concours :

- celle se déroulant de janvier à juin pour la rentrée de septembre 2010
- celle ayant lieu de septembre à novembre 2010 qui concernera l'admissibilité pour les concours 2011.

Le ministère a publié les contenus des concours au Journal officiel du 6 janvier 2010. Ces textes suscitent quelques commentaires.

**Dans le premier degré** : les échanges que nous avons eu avec le ministère ont permis de tempérer quelques effets néfastes : réintroduction des épreuves d'arts visuels, d'EPS et de musique, rééquilibrage des coefficients disproportionnés dans la prise en compte du disciplinaire. En définitive, le concours reste classique dans ses attentes, après des hésitations sur les pré requis A cela s'ajoute une épreuve que le SE-UNSA avait réclamée : « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »

**En résumé**, l'élévation du niveau de recrutement ne se traduit absolument pas dans les contenus des concours. C'est une preuve supplémentaire, si besoin était, du prétexte de la masterisation. Sa seule justification réside dans les 16000 suppressions de postes de stagiaires.

La suite et des liens sur notre site → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article347>

**Moi j'laisse pas couler !**



### **Vos contacts au Se-UNSA :**

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi

Jean-Michel ALA VOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi

Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi

Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / Enseignement professionnel

Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre. <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>